

# Etre SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, c'est

Un encadrement et une formation de qualité.

La possibilité de découvrir de nouveaux horizons.

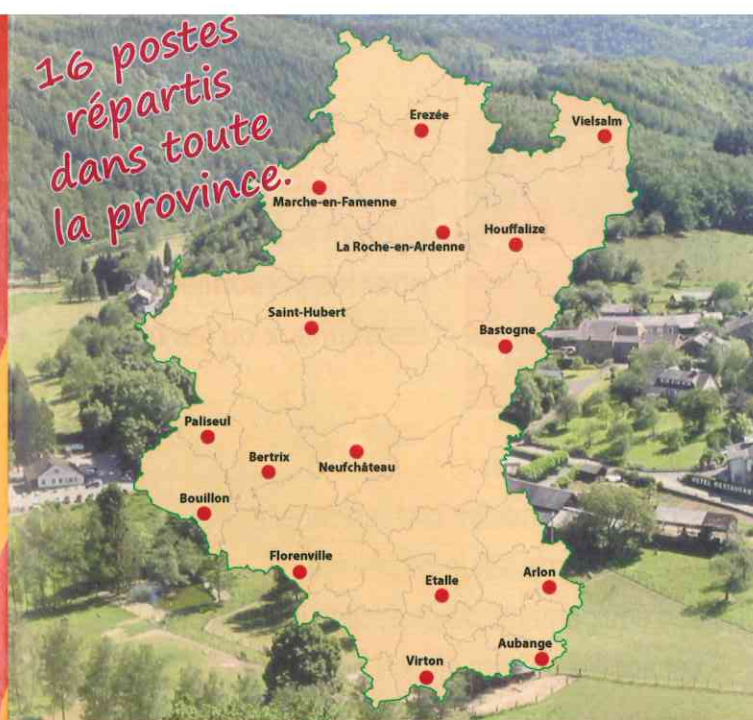
Un service à la population .

Le partage de son temps libre pour porter secours de jour comme de nuit.

Le sens du collectif et de la discipline.

Une aventure passionnante.

Faites équipe avec nous !



## Devenez POMPIER volontaire...

Pour toute information  
ou inscription en ligne, rendez-vous  
sur le site [jedevienspompier.be](http://jedevienspompier.be).

Pour toute information complémentaire  
contactez le 063/212.890 ou [rh@zslux.be](mailto:rh@zslux.be)



Les sapeurs-pompiers volontaires constituent une composante indispensable du service d'incendie. Ils font partie d'un poste de secours de la zone proche de leur domicile. Ils effectuent des gardes et des astreintes en fonction de leurs disponibilités professionnelles et de leur vie de famille.

Les sapeurs-pompiers, aussi bien volontaires que professionnels, sont amenés à porter secours à leurs concitoyens dans des domaines variés allant de la lutte contre l'incendie à l'assistance aux victimes d'accidents en passant par l'assistance en cas d'inondations, de risques chimiques, ou lors de sauvetages en milieux périlleux mais aussi, de manière importante, dans le cadre de l'aide médicale urgente.



**Leurs missions s'exercent de manière générale, dans l'urgence, en cas de péril pour les personnes, les animaux ou les biens.**

Le sapeur-pompier :

- reçoit une formation professionnelle.
- est doté d'une tenue de service et d'équipements de protection individuelle.
- est appelé en intervention par pager.
- suit une formation continuée et participe à des exercices de maintien des acquis.
- gère ses disponibilités en-dehors des prestations obligatoires.

**70 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires, femmes et hommes, qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps libre au service de leur communauté.**

**Ils assurent 24h/24 la protection des personnes, des biens et de l'environnement.**



Pour participer au recrutement, vous devez tout d'abord être titulaire d'un certificat d'aptitude fédéral délivré par une école du feu. Celui-ci sera organisé annuellement. Ensuite vous devez répondre à un appel à candidatures.

En tant que stagiaire, vous serez incorporé dans un poste de secours. Vous suivrez la formation de base « pompier » et d'aide médicale urgente. Vous serez également invité à obtenir votre permis de conduire C (C1 jusque 21 ans). Tout au long de votre carrière, vous pourrez suivre diverses formations vous permettant d'évoluer dans l'échelle hiérarchique, mais également des formations vous permettant de vous spécialiser.



**Nos valeurs,**  
**RESPECT**  
**ESPRIT D'EQUIPE**  
**PROFESSIONNALISME**



## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 16 ou 17 ans \* ;
- Satisfaire à un examen médical ;
- Être disponible les samedis matins ;
- Satisfaire au test d'admission :
  - Épreuve écrite permettant de déceler les aptitudes du candidat
  - Épreuve de logique et de maniabilité

Le dossier d'inscription pour le test d'admission est à télécharger sur le site de la Province de Luxembourg, sous l'onglet Ecoles - Ecole des cadets : [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

\*Attention, pas d'inscription possible au cours de l'année civile de ta majorité.



**ZONE DE SECOURS  
LUXEMBOURG**  
SAPEURS-POMPIERS

# ÉCOLE DES CADETS POMPIERS

Aubange  
Bastogne  
Erezée  
Paliseul



**TU AS 16 OU 17 ANS ?**

**ALORS REJOINS-NOUS**



**PROVINCE DE  
LUXEMBOURG**

## OBJECTIFS POURSUIVIVIS

L'école des Cadets Pompiers regroupe des jeunes âgés de 16 ou 17 ans désireux de se regrouper pour :

- développer leur sens civique, leur esprit de solidarité et de dévouement
- s'initier aux techniques du métier de sapeur-pompier
- apprendre les gestes élémentaires de survie
- développer leur condition physique

L'école poursuit un objectif simple et ambitieux : **préparer les jeunes à rejoindre les services de secours et à devenir des citoyens actifs.**

## ORGANISATION

Il existe pour le moment 4 postes de secours répondant aux conditions de l'Ecole des Cadets. Les sites de PALISEUL, AUBANGE, BASTOGNE et EREZEE \*.

La formation s'étale chaque samedi sur deux ans et est calquée sur le calendrier scolaire (pas de cours durant les vacances d'été ni durant les périodes d'examens).

Les chargés de cours sont des pompiers expérimentés du service et experts dans les cours qui leurs sont attribués.

\*Ouverture de section si 10 candidats minimum

## FORMATION

La formation s'oriente sur plusieurs grands axes :

- Techniques pompiers : lutte contre l'incendie, matériel d'intervention, protection individuelle, risques chimiques, désincarcération...
- Activités sportives : sports collectifs, cross d'orientation et préparation au CAF physique.
- La formation donnée à l'école est identique à celle donnée aux adultes désirant devenir pompier.
- Au terme des 2 ans, le jeune obtiendra donc la première partie de son brevet de base pompier (BO1) + le certificat d'aptitude fédéral (CAF). ce qui maximisera tes chances en vue d'un éventuel recrutement dans une des 34 zones du pays!

## TU ES PARTANT(E) ?

**Test de compétence :**  
**Durant le mois d'avril.**

**Test d'habileté :**  
**Durant le mois de mai.**

Si tu es intéressé(e), nous t'invitons à nous contacter par mail :

ipf@province.luxembourg.be ou par téléphone au 061/620.345

**Le dossier d'inscription devra nous parvenir pour le 31 mars de chaque année au plus tard.**